

DICRIM

PREAMBULE

I) LE RISQUE D'INONDATION :

1 Les différents types d'inondation

Le phénomène inondation regroupe plusieurs types d'événements dont les caractéristiques sont très différentes et dont les impacts sont d'ampleur très différente. Ils sont détaillés ci-après.

1) Débordement de cours d'eau

Les débordements de l'Oise, sont relativement bien connus. Les lits majeurs, zones concernées par les inondations, sont relativement étendus et les crues y sont impressionnantes.

Elles se déroulent généralement en période hivernale ou au printemps. Elles résultent de périodes de pluviométrie importante et continue ou parfois lors de pluies survenant après des grands froids provoquant une imperméabilisation temporaire des sols.

Ces phénomènes ont une vitesse relativement lente : la montée des eaux se fait progressivement. Les vies humaines sont rarement menacées et les disparitions résultent la plupart du temps d'imprudence. Par contre, les dégâts peuvent être très importants dans les secteurs urbanisés.

2) Débordement de ru

Les débordements de rus, concernent les rivières et ruisseaux en tête versant. Ils résultent généralement de phénomènes plus brutaux, issus d'événements météorologiques violents (orages...). Ces débordements se déroulent alors plus souvent au printemps à l'automne et sont difficilement prévisibles. Ils peuvent être largement accentués par une mauvaise maîtrise des eaux pluviales dans les zones urbanisées.

La cinétique de ces débordements est souvent rapide : le phénomène peut se produire et disparaître très rapidement. Les mesures de protection, les mesures d'urgences sont donc parfois difficiles à mettre en œuvre. De fait, ces phénomènes peuvent menacer les vies et être particulièrement ravageurs pour les biens.

3) Ruisseaulement et coulées boueuses

Les ruissements et les coulées de boue résultent aussi d'événements météorologiques ponctuels de forte intensité. Les terrains en pentes, les thalwegs (vallons sèches) peuvent alors être le théâtre de véritables écoulements d'intensité imprévisible mais parfois très destructeurs.

L'intensité est directement liée :

- à l'abondance et l'intensité des précipitations,
- à la nature du sol (plus le sol est sableux ou lumineux, plus il peut être emporté facilement par les eaux de ruissellement),
- à la pente (degré et longueur),
- à la topographie (les coulées de boue empruntent préférentiellement les fonds de vallons ou thalwegs)

- à l'importance et la nature du couvert végétal (un couvert végétal pérenne dense limite la formation de coulées boueuses, ou ralentit leur écoulement).

Là encore, les mesures de protection et d'évacuation ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre les personnes et les biens peuvent être menacés d'autant que l'absence de cours d'eau peut conduire à une impression de sécurité.

4) Ruisseaulement et inondations par imperméabilisation des surfaces

Les habitations, les sols goudronnés ou bétonnés (routes, trottoirs, parking,...) sont d'autant de surfaces où l'eau ne peut s'infiltrer dans le sol. Par conséquent, lors d'épisodes pluvieux, les eaux de ruissellement et sont généralement canalisées vers le réseau pluvial, quand il existe. Plus les surfaces imperméabilisées sont importantes, plus le ruissellement généré est important.

Ce phénomène est doublé d'un autre risque : celui de voir les réseaux pluviaux refouler les eaux lorsqu'ils sont saturés. Une urbanisation mal maîtrisée est souvent à l'origine d'inondations par ruissellement et/ou refoulement des réseaux à l'intérieur des habitations suite à des épisodes pluvieux intenses.

Un réseau pluvial correctement dimensionné permet d'éviter ce type de désagrément. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas négliger cet aspect en cas d'extension de la zone urbanisée. Toutes les infrastructures, les constructions situées dans les points bas des communes sont alors très sensibles.

5) Inondations par remontée de nappes phréatiques

Les phénomènes de remontée de nappe sont quant à eux plus difficiles à appréhender, dans la mesure où ils ne se traduisent pas nécessairement par des phénomènes visibles. Certaines couches géologiques sont favorables à la constitution de nappes phréatiques, utiles pour les réserves en eau potable. Mais celles-ci peuvent poser de graves problèmes lorsque le niveau est élevé. Ce sont des phénomènes qui ne menacent pas les vies humaines mais peuvent provoquer des dégâts importants si les constructions ont été mal conçues : présence d'un sous-sol, implantations dans un point bas...

ORGANISATION

II) DISPOSITIONS A PRENDRE POUR MAINTENIR UN FAIBLE NIVEAU DE RISQUES

1) Débordement des cours d'eau et des rus

Il importe de ne pas exposer de nouvelles personnes et de nouveaux biens aux phénomènes naturels. D'autre part, il convient de ne pas modifier les écoulements afin de garantir la sécurité des secteurs non exposés mais proches des zones inondables.

Il est donc important :

- de ne pas autoriser de nouvelle construction, quel qu'en soit l'usage (habitation, hangar,...), à proximité immédiate du ruisseau, si possible sur toute la largeur habituellement inondée assortie d'une marge de sécurité(quelques mètres à quelques dizaines de mètres selon la pente),
- de ne pas créer d'obstacle au bon écoulement des eaux non seulement dans le lit du ru, mais aussi sur toute la largeur habituellement inondée,
- de prohiber tout remblai dans le lit majeur,
- pour les habitations qui pourraient déjà exister en bordure de zone inondable, ne pas autoriser de nouveau sous- sol.

2) Ruissellement et coulées boueuses

Les phénomènes de ruissellements et de coulées de boue peuvent être limités de plusieurs manières :

Dans les espaces agricoles et naturels :

- maintien des zones boisées dans les versants
- maintien des haies, talus perpendiculaires aux écoulements
- pratiques culturales adaptées, rotation concertée des cultures, morcellement du parcellaire cultural,
- alterner zones cultivées, zones enherbées,

Dans l'espace urbain et sur les infrastructures routières :

- maîtriser l'imperméabilisation des terrains,
- adapter le réseau de collecte des eaux pluviales aux aménagements,
- favoriser, quand cela est possible, les infiltrations, la rétention, la récupération des eaux de pluies,
- éviter les déversements sur la voirie, qui peuvent d'ailleurs conduire à une détérioration prématuée des revêtements (coût pour les collectivités),
- prévoir des espaces tampons : bassins de stockage, noues...

Prévention des risques majeurs sur la commune de Mont-d'Origny

Ce D.I.C.R.I.M (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour objectif d'énoncer les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de Mont- d'Origny.

Ce document s'appuie sur le D.D.R.M (Dossier Départemental des risques majeurs) du 30 mai 2006 et le P.P.R du 31 décembre 2002 établis par la Préfecture avec les services compétents. Le D.D.R.M et le P.P.R sont consultables en mairie, au service urbanisme.

Il ressort de ces différents documents que notre commune est concernée par un type de risque naturel : inondation ; elle fait partie du plan de prévention du risque inondation par débordement de l'Oise entre Vendeuil et Neuville approuvé le 31décembre 2002.

Ces documents d'information sont consultables en Mairie, ainsi qu'à la Préfecture de Laon et la Sous- Préfecture de Saint- Quentin.

Lieux d'hébergement prévus en cas d'évacuation :

- Salle Polyvalente, rue de la Libération (100 personnes)
- Ecole maternelle, rue Pauline Luthon (70 personnes)
- Ecole primaire, rue Andrée Warin (70 personnes)

CAUSES DE L'INONDATION :

1) DEBORDEMENT DE LA RIVIERE DE L'OISE :

La rivière de l'Oise est fréquemment sujette à des crues pouvant s'étendre dans les pâtures et aux alentours des habitations situés au tournant de la descente de la rivière.

Ces crues se déroulent souvent en fortes périodes de pluies pendant la saison hivernale et printemps.

2) DEBORDEMENT DE RU

La rivière de l'Oise connaît des débordements en cas d'événements météorologiques violents tel qu'orages. Ces débordements se déroulent souvent au printemps et au début de l'automne et pas prévisibles

LOCALISATION :

En ce qui concerne le risque d'inondation 4 maisons sont concernées :
16 rue du Hamel ; rue de la prairie section AD au croisement de la pâture, rue de la prairie a l'arase de la 1^{er} marche des escaliers descendant l'Oise section AD et 22 rue du Hamel.

Que faire en cas d'inondation

Avant

Fermer portes, fenêtres et aérations.



Couper le gaz et l'électricité



Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre, (prévoir un transistor à piles) -FRANCE BLEUE PICARDIE 101.3



Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils y sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux.



Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours.

- Amarrer les cuves
- Faire une réserve d'eau potable.

Dans tous les cas, ne pas s'engager (à pied ou en voiture) dans une zone inondée.

Pendant

- S'informer de la montée des eaux (radio, mairie...).
- N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre.

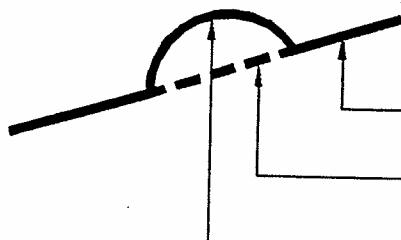
Après

- Aérer et désinfecter les pièces.
- Chauffer dès que possible.
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.

NUMEROS UTILES

SAPEURS POMPIERS	18 OU 112
SAMU.....	15
GENDARMERIE.....	17
MAIRE DE MONT D'ORIGNY.....	03/23/09/84/85
PREFECTURE – PROCTECTION CIVILE.....	03/23/21/82/82
METEO.....	0/892/68/02/66 0/892/68/00/00 www.meteo.fr

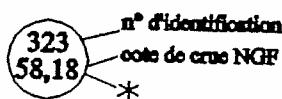
LEGENDE



- Limite commune crues 1956 - 1966 et décembre 1993
- - Limite crues 1956 - 1966
- Limite crue décembre 1993



Route submergée



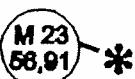
Repère de crue DDE - ENTENTE OISE



Repère de crue BETURE - SETAME



Repère de crue HYDRATEC



Repère de crue MARTIN



Profil en travers ENTENTE OISE



Profil en travers BETURE - SETAME



Hauteur d'eau en mètre



Limite de commune



Zone rouge

Zone bleu foncé

Zone bleu clair

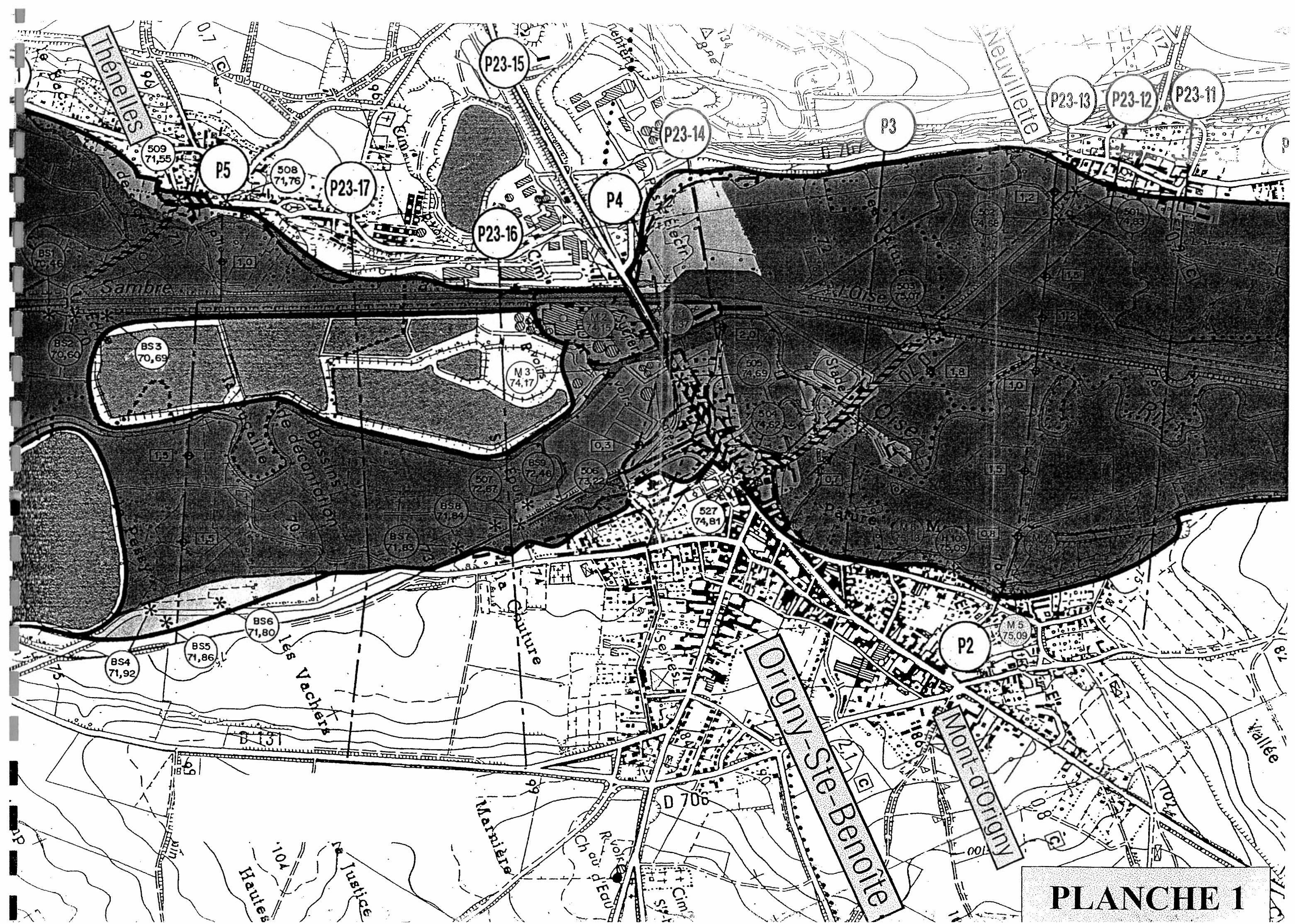


PLANCHE 1